

Description

Luminaire encastré rond orientable (0-30°), diamètre extérieur de 115 mm, à technologie LED COB, avec réflecteur en aluminium comme système optique et faible profondeur d'encastrement (100 mm). Le réglage est obtenu par une bague intérieure tournant dans une bague extérieure (360°). La bague intérieure est également inclinable entre 0° et 30° par rapport à la bague extérieure.

Matériaux

- Colerette en aluminium recouverte d'un revêtement en poudre blanc mat ou noir mat à fine texture résistant aux rayures, ou d'une peinture aérosol dorée.
- Dissipateur thermique en aluminium, de forme bionique pour une dissipation optimale de la chaleur.
- Réflecteurs en aluminium brillant.
- Ressorts à lames en acier inoxydable.
- Bague tournante en POM.

Caractéristiques techniques

- Dimensions : 115 mm (ø) x 63 mm (h)
- Réflecteurs : faisceau étroit (15°), faisceau moyen (25°), faisceau large (40°)
- LED COB de haute puissance
- Température de couleur : 2700 K, 3000 K ou 4000 K (3500 K disponibles sur demande). Également disponible en blanc chaud (1800 K - 3000 K).
- IRC 90+
- 3 SDCM
- Flux lumineux : 994 lm (pour 3000 K, faisceau moyen, forme Lotis @ 700 mA)
- Efficacité lumineuse : 95 %
- Consommation électrique du luminaire : 13,4 W par unité de LED (@ 700 mA)
- UGR 18 (pour 3000 K, faisceau moyen, forme Lotis @ 700 mA)
- Pour la connexion à un driver de LED à courant constant électronique : sélection à partir de la matrice de driver
- Durée de vie : L80 B20 @ 50 000 heures
- Garantie : 5 ans pour les LED, 2 ans pour les drivers
- Classe 3
- Usage intérieur (IP 20)

Installation

- Montage encastré dans le plafond ou le mur. Dimensions d'encastrement : ø 108 mm, h : 100 mm. Fixation au moyen de ressorts à lames. Le luminaire ne doit pas être isolé.
- Connexion électrique au driver de LED au moyen de deux fils (rouge et noir d'environ 400 mm chacun) et de deux bornes de raccordement bipolaires pour des sections de fils entre 0,2 et 4 mm², 24 et 12 AWG (inclus).

Accessoires

- Bague de montage encastrée pour montage invisible dans plaque de plâtre ou bois.
- Boîtier métallique pour installation dans le béton, en combinaison avec un kit de plafonnage rectangulaire (gypkit).
- Tube métallique (recouvert d'un revêtement en poudre blanc mat ou noir mat à fine texture résistant aux rayures) pour installation du luminaire comme luminaire en surface (ou suspendu).
- Boîtier métallique carré ou rectangulaire (recouvert d'un revêtement en poudre blanc mat ou noir mat à fine texture résistant aux rayures) pour l'installation d'un ou de deux luminaires comme luminaire(s) de surface.
- Plaque métallique plate (recouverte d'un revêtement en poudre blanc mat ou noir mat à fine texture résistant aux rayures) pour une installation comme luminaire encastré carré.

Normes et directives :

- 2006/95/CE - Directive Basse Tension
- 2004/108/CE - Directive CEM
- 2011/65/UE - Directive RoHS
- 2009/125/CE - Directive Écoconception
- 245/2009/CE + 347/2010/UE - Directive Écoconception
- 1194/2012/UE - Règlement Écoconception
- EN 60598-1:2008 +A11:2009 - Luminaires. Prescriptions générales et essais
- EN 62471:2008 - Sécurité photobiologique des lampes et des appareils utilisant des lampes
- EN 62493: 2010 - Évaluation d'un équipement d'éclairage relativement à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques
- EN 60598-2-2:2012 - Luminaires encastrés
- EN 55015:2006 +A1:2007 +A2:2009 - Limites et méthodes de mesure des perturbations radioélectriques produites par les appareils électriques d'éclairage et les appareils analogues
- EN 61000-3-2:2006 +A1,A2:2009 - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils inférieur ou égal à 16 A par phase)
- EN 61000-3-3:2013 - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné inférieur ou égal à 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel
- EN 61547:2009 - Exigences concernant l'immunité CEM
- EN 50581:2012 - Documentation technique pour l'évaluation des produits électriques et électroniques par rapport à la restriction des substances dangereuses

